

Mr xxxxx Jean-Michel

84100 ORANGE
Mail : XXXXX
Tel : XXXXXX

Orange le 09 avril 2014

A l'attention de Mr le Préfet
Préfecture du Vaucluse
Boulevard Limbert
84000 Avignon

Envoyé en LRAR le jeudi 10 avril 2014

Objet : Plainte contre harcèlement et abus de pouvoir, notamment du Commandant SXXX du commissariat de police d'ORANGE

Monsieur le Préfet,

Par la présente je sollicite votre haute bienveillance, une attention toute particulière à ma missive. Effectivement, après une très longue réflexion avec mon épouse, c'est avec le cri du désespoir que je me permets la présente. **Nous sommes mon épouse et moi-même littéralement fatigués et au bout du rouleau.** Harcelé par Mr le commandant de police SXXdu commissariat de police d'ORANGE, qui ne prend en rien en compte lorsque nous désirons déposer plainte pour des faits de "harcèlement téléphonique récurrents" pour ne parler que de cela ! Lorsque je verrais Mr SXXX sur ma demande de rendez-vous, en date du lundi 28 octobre 2013 à 10h00, ce ne sera que faux semblant de sa part. En effet, la famille avec qui nous avons de très très gros problèmes depuis 3 ans, n'as de cesse de déposer des plaintes ubuesques, ce seront des "témoins sortis du sol", des bêtises incroyables bref... Mais bon, le père de cette famille Mr XXXX est un 'indicateur' du Commandant SXXX, ne se vante t-il pas lui-même d'avoir les bras longs ! Cette famille est littéralement 'intouchable' et ceux-ci profitent à merveille de ce statut de 'tonton'. Que le Commandant SXXX laisse passer certaines choses ce peut être la règle, hors mis le fait des rémunérations, mais d'ici à tout laisser-faire à ces gens il y a des lieues... **Ce sera également des contraventions alors que nous sommes absents d'Orange ! A ce jour, nous gardons tous nos tickets afin de preuve, notre vie est un véritable enfer...**

Je ferais un courrier à Mr SXXX quant à ce propos. Je suis un homme qui a donné à son pays, jusqu'à son âme, j'ai véritablement tout donné et y a laissé beaucoup Monsieur le Préfet. Pour des raisons politiques, il sera judicieux lors d'une affaire "franco-africaine" d'envergure, de faire passer mes hommes et moi-même pour des 'mercenaires', alors que nos ordres seront donnés par notre gouvernement de faire notre travail. Je passerai sur les détails de cette affaire, mais voilà, à mon casier judiciaire il est porté des mentions "chocs", que les policiers et le parquet de Carpentras n'arrivent pas à ingurgiter ce que je comprends. Qui suis-je pour ces gens, un questionnaire et non un homme avec ses droits ! Mes droits les plus élémentaires sont déjà violés ! J'ai du mal il est vrai, et ce malgré mes multiples efforts à me reconnecter à une vie dite "normale", lorsque surtout je dois faire face à l'abus de pouvoir caractérisé et une injustice factuelle, et cela m'est totalement rédhibitoires. J'ai eu le grand malheur de déposer plainte contre un couple de magistrats Mr et Mme CHAXXX et depuis c'est le véritable enfer ! Mon épouse est au bout, elle est bien le premier témoin de cet acharnement policier et du parquet après moi, après nous et notre nom, ce nom dont je suis fier. Je ne suis absolument pas tombé dans la psychose de la persécution croyez-le Monsieur le Préfet. **Mr SXXX me dira que l'on ne dépose jamais plainte contre des magistrats, mais je ne le savais pas, je pensais que tous étaient égaux devant notre justice, je suis bête et naïf !**

Je serais incarcéré à la maison d'arrêt du Pontet pour 50 euros de jours-amendes qu'il me restait à payer (quelle honte, avec 2 broches posées 3 jours avant, un calcanéum cassé, mes maladies, mes invalidités et ma canne...quelle honte !!!) On me fera passer de nouveau devant la cour correctionnelle de Carpentras

CERTAINS PROPOS ONT ETE RETIRES DE LA PRESENTE AU GRAND PUBLIC POUR RAISON D ENQUETE ACTUELLE..

pour deux affaires d'un ridicule tel que j'en ai de la compassion pour Mr le Procureur VaXXX qui a voulu aller au bout de sa haine viscérale.... Ce sera bien évidemment une relaxe totale pour ces deux affaires, ce qui rendra fou de rage ledit substitut ! Mais le comportement indigne du substitut Mr VaXXX qui se lèvera de son siège et frappera sur son bureau tant la haine de ce Monsieur était hors contrôle, ce sera véritablement la haine folle que Monsieur le

CERTAINS PROPOS ONT ETE RETIRES DE LA PRESENTE AU GRAND PUBLIC POUR RAISON D'ENQUETE ACTUELLE !

substitut VAXXX fera exploser à mon encontre perdant tout contrôle sur lui-même. Ce sera par deux fois un rappel au calme de Mr le Président du TGI qui siégeait ce jour-là. Bref ! (Si je ne m'abuse, ce sera Mme CHAXXX et Mr VAXX qui me feront incarcéré, tellement facile...)

Nous serons victimes d'agressions dont une qui nous amènera mon fils aîné et moi-même aux urgences de l'hôpital d'Orange ou nous resterons en observation sous 'scope', c'était le 8 décembre 2012 Monsieur le Préfet, mais rien pas de nouvelles. Notre plainte déposée auprès d'un policier qui d'un seul coup retourne "sa veste", ne se rappelant plus alors que j'étais dans son bureau, qu'il y avait un témoin auditif. Nous étions deux et serons passé à tabac par une dizaine d'individus, des clichés seront effectués par la police ainsi que par nous-mêmes (alors que j'étais avec ma canne...aucune ambiguïté possible, sans compter que je n'aurais de cesse de le dire à nos agresseurs arrêter...) **aucune confrontation, aucun tapissage, mais des clichés sur le canonge avec des photos totalement différentes de la réalité de certaines personnes que je reconnaitrais malgré tout**. Une barre de fer contre moi, que l'un des agresseurs tentera de sortir d'un véhicule et que le policier transformera avec une volonté affirmée en bout de bois, de ce fait je comprendrais que nos plaintes ne serviraient à rien et laisserai faire dégoûter. Je suis invalide de seconde catégorie et à mobilité réduite, j'ai des problèmes cardiaques graves entre autres pathologies, mais rien ne se passe, car il s'agit de notre famille. Oui j'ai été un jeune chien fou, **aujourd'hui à l'aube de mes 54 ans, je ne demandes qu'à vivre dans la paix, la sérénité , et je ferais à ce titre un courrier au Commandant SXXX et Mme le Procureure**, en revanche, jamais je n'ai hésité à titre personnel et mon épouse également, à écrire afin de féliciter de "véritables policiers" qui on fait à merveille leur travail, concernant le fait que le petit XXX, garçon de mon épouse souffrait de maltraitements physiques et psychologiques chez son géniteur et sa belle-mère, ces policiers pour lesquels je me suis permis de faire un courrier non seulement à Mr SXXX, mais également à vous-même Monsieur le Préfet, ou votre prédécesseur, car ce qui doit être dit lors de "belles choses", alors j'ai l'honneur et la joie de le faire avec mon cœur, l'honneur tout comme les valeurs se doivent d'être mise en avant, elles sont 'des denrées rares de nos jours'. Ces policiers auront un comportement exemplaire et je tenais à vous le redire, bravo à certains de nos "soldats de la justice" d'Orange !

Toutefois, je pensais que la loi selon les droits de l'homme avait "la même force" pour défendre chacun de nous et qui que nous soyons, eh bien non. **Je serais menacé par un policier au téléphone un soir alors que j'avais eu un accrochage verbal avec Mr XXXX**, ce policier qui malgré que je demanderai la bande téléphonique à maintes reprises et avec grande insistance (et qui n'apparaîtras malheureusement jamais...), **n'avouera JAMAIS qu'il m'avait menacé de façon violente** et qu'alors je reconnaitrais m'être emporté, et le lendemain m'être excusé alors que celui-ci m'agressera, mais dans un bureau ou nous étions avec un autre policier. Ma femme tellement terrorisée qu'elle n'osera plus venir au commissariat et que Mr l'OPJ sera obligé d'insister avec gentillesse et énormément de pédagogie afin de la rassurer qu'il ne lui arriverait rien ! Ce sera un outrage malgré que ce policier m'ait assuré que non ! Toutefois, alors qu'il m'amènera à la maison d'arrêt du Pontet afin d'y être incarcéré pour "les 50€", je lui demanderai pourquoi m'avoir mis l'outrage, **celui-ci m'avouera alors que c'est sa hiérarchie qui le lui demandera avec insistance !**

Mais la justice n'as-t-elle qu'un rôle, celui de choisir qui "descendre", car des gens tout comme moi se battent contre ces évidences nauséabondes ? Ce seront de ma part encore maints courriers afin de faire diligenter une enquête des services spécialisés de l'IGPN, mais tout sera refusé et bloqué systématiquement au

niveau du parquet. Monsieur le Préfet. Mon ex travaille et sa spécialité ainsi que mon éducation m'ont enseigné ce qu'était les véritables valeurs, afin d'être un bon citoyen, mais également d'être un homme vrai avant tout. Mes enfants anciens militaires ont été éduqués avec le sens de toutes ces valeurs, le respect de l'autre et le droit également à la justice, mais une véritable justice et non basée sur le profit de sa fonction et ces abus de pouvoirs détestables, faisant honte à nos forces de l'ordre que j'admire, et notre justice. Pour nous, les forces de l'ordre ont toujours représentées l'intégrité, ce qui est juste, mais force est de constater que des pommes pourries tombent de toutes les corporations. 2013 et début 2014 amènera des policiers dont certains très importants devant les tribunaux d'ailleurs.

Monsieur le Préfet, j'ai été à la tête d'énormément d'hommes et dans des conditions différentes puisqu'opérationnelles et peu enviables, je peux vous assurer que JAMAIS je n'ai abusé une seule fois de mon pouvoir et pourtant...

Donc par la présente, je vous implore Monsieur le Préfet non pas nous aider, je ne demande absolument aucun passe-droit, je ne mange pas de ce pain-là, **mais que justice soit faite**, même pour "un sale type tel que moi", **je vous demanderai qu'également une enquête des services de l'IGPN soit diligentée...**

L'inconnu fait peur je le reconnais et il est vrai que Mr SEXXX, ses personnels, tous comme le parquet de Carpentras ne savent RIEN de mon passé professionnel assez particulier. Non, on ne retient que le fait d'un type qui a toujours défendu sa famille, les gens qu'il aime ou lui-même par l'excès parfois il est vrai, mais j'ai payé pour cela ! Est-ce normal qu'alors nous serons défigurés mon fils surtout et moi-même, le Commandant SXXX me fera grâce de cette fabuleuse joyeuseté que "pour une fois ça changeait"... Et ce Monsieur est Commandant de police, patron d'un commissariat ?! Permettez-moi, Monsieur le Préfet, de me poser certaines questions quant à certains de nos gens de pouvoir, notamment au sein des forces de l'ordre, tout comme dans l'enceinte de la magistrature !

Je souhaite vivement que la justesse de votre jugement nous fasse rendre une "véritable justice", je vais de mon côté mettre ces affaires dans les mains de mon conseils, ainsi que des anciens combattants. Je ne souhaitais pas en arriver à cela, mais nous ne pouvons plus, **voir mon épouse pleurer je ne le supporte plus**. À un moment donné, trop c'est trop et je reste persuadé que vous avez compris le sens de la présente. Vous êtes le dernier rempart afin que justice véritable éclate et qu'enfin cesse ces problèmes d'abus de pouvoir terribles de certains policiers, notamment de Mr le SXXX commandant de police !

**CERTAINS PROPOS ONT ETE
RETIRES DE LA PRESENTE AU
GRAND PUBLIC POUR RAISON
D'ENQUETE ACTUELLE !**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet de Police, l'expression de ma considération la meilleure et en mes véritables respects.

Jean-Michel XXXXX

CI JOINT AVEC LA PRESENTE :

- 1) Résumé des coups de téléphone anonyme
- 2) Synthèse sur le code de déontologie de la police
- 3) Main courante du 28/11/2011
- 4) Mon courrier à Mme le Procureure en date du 21 mai 2012
- 5) Main courante du 03/12/2013 de Mr XXXXX JM
- 6) Main courante du 28/11/2011 de Mr XXXXX JM
- 7) Main courante du 14/03/2014 de Mme XXXXX L
- 8) Plainte pour appels téléphoniques malveillants réitérés en date du 22/04/2013
- 9) Mon courrier au Commandant SXXX en date du 26/10/2013
- 10) Mon courrier au Procureur du TGI de Carpentras en date du 02/02/2014
- 11) Mon courrier au Procureur du TGI de Carpentras en date du 06/02/2014
- 12) Mon courrier au Commandant SXXX en date du 23/02/2014
- 13) Mon courrier au Procureur du TGI de Carpentras en date du 0/02/2014
- 14) Mon courrier au Procureur du TGI de Carpentras en date du 13/03/2014
- 15) Mon courrier aux médiateurs pénal en date du 17/03/2014
- 16) Compte rendu après rendez-vous avec le médiateur de la maison du département en date du 01/04/2014
- 17) Mon courrier CR au Commandant SXXX accompagnant le CD que celui-ci me demandera de lui fournir en date d'octobre 2013 après notre rendez-vous le lundi 28 octobre 2013 à 10h00

En provenance de :
~~M. Le PREFET de Police
 Prefecture du Vaucluse
 Boulevard Lambert
 84000 AVIGNON~~

**RECOMMANDÉ
 AVIS DE RÉCEPTION** LA POSTE

Numéro de l'envoi : **1A 079 685 0526 4**

Renvoyer à l'adresse ci-dessous :
 1/2 [redacted] Michel
 [redacted]
 84100 GRANGE

Présenté / Avisé le : / /
 Distribué le : / /
 Signature du destinataire ou du mandataire
 (Précisez nom et prénom)

AIR

SGR2 V16 PIC 25E - 800320 - 0912

Destinataire
 1/2 Le PREFET de Police
 Prefecture du Vaucluse
 Boulevard Lambert
 84000 AVIGNON

LA POSTE

Numéro de l'envoi : **1A 079 685 0526 4**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur
 1/2 [redacted] Michel
 [redacted]
 84100 GRANGE

**PREUVE DE DÉPÔT
 À CONSERVER**

Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non distribution.
 3 modes d'accès direct à l'information de distribution :
 ■ SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS)
 ■ Le site internet : www.laposte.fr/csuivi
 ■ Le service vocal interactif : N° Cristal 0 969 397 398 (prix d'un appel non surtaxé)

84100 ORANGE PDCI H

Date : 10/04/14 Prix : 7,45EUR CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

La Poste S.A. au capital de 3 400 000 000 €. RCS PARIS 398 000 000. 44 boulevard de Vaugirard 75757 Paris CEDEX 15

SGR2 V16 PIC 6A - 800320 - 0912

Conserved this document, it will be necessary in case of a claim.
 In the event of a claim, you can make a claim in any Post office.
 The specific conditions of sale of the recommended letter are available in your Post office or on the site www.laposte.fr.
 Please also think of the **Lettre Recommandée Électronique**, consult www.laposte.fr/le.